

Quelle place pour la culture bretonne dans votre commune ?

1 – L'expérience montre l'intérêt d'un « Référent Langue et Culture bretonne » poste clé du Conseil Municipal pour le bon suivi des dossiers en lien avec la langue et la culture bretonnes. Nommerez-vous un(e) « Référent(e) langue et culture bretonnes » (adjoint(e), conseiller(e) municipal(e) délégué(e)) au cours de la prochaine mandature ?

Une délégation à la langue et à la culture bretonnes est une nécessité incontournable pour Lorient Se Lève. Il est indispensable que les associations et leur fédération aient un interlocuteur municipal privilégié, qui saura comprendre et porter leur voix au Conseil. Lorient Se Lève a déjà prouvé que son discours à ce sujet n'est pas une vaine promesse : bien avant la diffusion du questionnaire que vous nous soumettez, le site internet de notre collectif est entièrement bilingue (lorient-se-leve.fr/bzh). Notre volonté d'agir pour la défense de la langue bretonne ne peut être remise en cause, et ne se cantonne pas à des vœux pieux.

2 - Vous engagez-vous à défendre et promouvoir la langue bretonne au sein de votre communauté de communes, en proposant la désignation d'un conseiller communautaire chargé de la politique linguistique sur le territoire ?

Quoique nous ne serons pas seuls à décider, nous jugeons que l'effort pour la revitalisation de la langue doit se partager sur tout le territoire du Pays de Lorient, et plus largement dans toute la Bretagne. Nous nous ferons donc force de proposition dans l'objectif de convaincre toutes les parties prenantes de l'Agglomération, ce qui serait, à notre sens, grandement facilité par la désignation d'un conseiller communautaire dévoué à cette cause.

3 - La charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui à la langue bretonne) proposée par l'Office Public de la Langue Bretonne <http://www.fr.brezhoneg.bzh/32-presentation.htm> permet d'officialiser l'engagement des collectivités en matière de promotion de la langue bretonne en leur permettant de bénéficier d'un soutien technique et logistique. Chaque collectivité choisit les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre pour atteindre l'un des 4 niveaux de valorisation proposés et se donne le délai qu'elle veut pour y arriver. A ce jour, 774 structures privées, 208 communes et 14 structures intercommunales ont signé cette charte en Bretagne.

Si vous êtes élus et que votre commune n'en est pas encore signataire, vous engagez-vous à signer la charte « Ya d'ar brezhoneg » ?

[Voir point suivant.](#)

Si votre commune a déjà adhéré à la charte « Ya d'ar brezhoneg », vous engagez-vous à faire progresser d'au moins une unité le niveau de son engagement au cours de la mandature?

Il est bien évident que le niveau 4 de la charte « Ya d'ar brezhoneg » doit être atteint le plus rapidement possible par Lorient. Quel exemple ce sera de la part de la troisième ville de Bretagne ! Cela signifie, pour Lorient Se Lève, encourager la formation des personnels municipaux, le soutien et le développement des filières

bilingues, la communication interne et externe bilingue, entre autres actions. Nous nous engageons à engager un dialogue étroit et confiant avec les acteurs de la langue bretonne pour déterminer les modalités d'action qui permettront à Lorient d'atteindre l'objectif du niveau 4 de la Charte au plus vite.

4 – Envisagez-vous d'initier ou d'aider la création d'une filière bilingue, publique et/ou privée, ou du réseau Diwan sur votre commune (si cette dernière n'en est pas encore pourvue) ?

Voir point suivant.

5 – Que ferez-vous pour accompagner le développement des filières bilingues publique et/ou privée ou du réseau Diwan existantes sur votre commune ?

La filière bilingue publique et le réseau Diwan existant à Lorient sont à consolider avec énergie. L'Office de la Langue Bretonne préconise pour Lorient la création de classes bilingues dans chaque quartier, et Lorient Se Lève rejoint cette analyse : c'est pourquoi nous proposerons une collaboration étroite aux services de l'Éducation Nationale afin que cet objectif soit atteint. La toute-petite enfance ne doit plus être oubliée : nous nous appuyerons sur l'expertise de Divskouarn et de Babigoù Breizh pour parvenir à investir ce domaine inexploité par la ville de Lorient.

6 - Soutiendrez-vous des cours de breton du soir sur votre commune (mise à disposition de locaux, communication, information du public, etc...) ?

Pour que la langue bretonne perdure, il faut qu'elle entre dans les foyers. Les cours du soir sont donc, pour Lorient Se Lève, un vecteur majeur de sa revitalisation. L'élu délégué sera expressément chargé de faciliter et de promouvoir toutes les actions associatives allant dans ce sens.

7 – Emglev Bro An Oriant propose des ateliers d'initiation à la langue bretonne dans les écoles par un animateur salarié. Soutiendrez-vous financièrement le dispositif d'initiation à la langue bretonne proposé par Emglev dans les écoles publiques de votre commune ?

L'expertise d'Emglev Bro an Oriant n'étant plus à démontrer, il est évident que nous lui prouverons notre confiance en soutenant son action auprès des élèves lorientais de toute notre puissance.

8 - Si vous êtes élus, mettez-vous en œuvre une signalétique bilingue généralisée dans votre commune, et vous engagez-vous à privilégier les dénominations locales en breton et les personnalités bretonnes pour la toponymie des voies et des quartiers ?

Lorient Se Lève s'appuiera sur le service toponymique de l'Office de la Langue Bretonne pour aider Lorient à se réapproprier les dénominations originelles du territoire communal. En ce qui concerne les noms n'ayant pas existé en breton (les nouvelles voies principalement), si nous n'oublierons pas les personnalités bretonnes dans la mesure du possible, nous avons fait le choix de privilégier la visibilité des femmes, quelle que soit leur nationalité d'origine, car l'égalité femmes/hommes est un autre point primordial de notre programme.

9 - Les « Deizioù », le « Festival Breton au Cœur de l'Hiver au Pays de Lorient », créé par Emglev Bro An Oriant il y a 35 ans, programme de janvier à mars, une centaine d'événements mettant en valeur la culture bretonne dans tous les domaines

: concerts, fest-noz, ateliers de broderie, de cuisine, de danse, spectacles, expositions, conférences, concours, stages divers, théâtre... **Si vous êtes élu(e)s, que ferez-vous pour accompagner et promouvoir les Deizioù ?**

Nous accompagnerons Emglev Bro an Oriant selon ses besoins : mise à disposition de locaux et de matériel, communication dans le bulletin municipal, sur le site internet de la mairie et sur les réseaux sociaux municipaux, etc. L'élu délégué à la culture bretonne sera à leur service.

10 – Que ferez-vous pour soutenir les associations de culture bretonne de votre commune (musique, chant, danse, etc...)? Envisagez-vous d'initier ou d'aider à la création d'un bagad, d'un cercle, d'une chorale, etc.

Lorient étant déjà fort bien pourvue, nous accompagnerons toutes ces composantes de la culture dans leur développement. Cependant, nous soutiendrons toute initiative qui se manifesterait et qui comblerait un vide dans le maillage associatif.

11 – Si vous êtes élus, soutiendrez-vous la création d'un Ti Ar Vro / du Pays de Lorient ?

Bien avant la diffusion de ce questionnaire, la création d'une Maison de la Culture Bretonne faisait l'objet d'un point essentiel de notre programme. En effet, il est inacceptable que Lorient, connue internationalement grâce au Festival Interceltique, ne propose que des locaux invisibilisés à la fédération. Une Maison de la Culture Bretonne centrale et bien adaptée aux besoins est une évidence. Nous envisageons un bâtiment qui pourrait accueillir les bureaux d'Emglev Bro an Oriant ainsi qu'un espace partagé pour les associations, pourvu du matériel nécessaire à leurs activités. Ce bâtiment devra aussi pouvoir accueillir des réunions et de petites conférences, être une vitrine pour Emglev Bro An Oriant, pour le Festival, pour le bagad de Lorient, etc. Son emplacement devra être choisi stratégiquement afin qu'il contribue à redynamiser le centre-ville. Cependant, nous ne déciderons rien sans avoir pris le temps de consulter les acteurs concernés : ils sauront nous guider pour prendre la décision la plus satisfaisante pour l'ensemble des Lorientais.

12 – Selon vous, la culture doit-elle entrer dans le domaine de compétence de la Communauté d'agglomération ou de la Communauté de Communes (Lorient Agglomération, Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan)?

Voir point 2 : la culture bretonne est un enjeu de tout le territoire, pour lequel Lorient doit peser de tout son poids auprès de ses partenaires voisines.

13 – Quelle est votre position sur la réunification de la Bretagne ?

Lorient Se Lève se montre résolument pour la réunification de la Bretagne. Hormis la justice historique incontestable, la Loire-Atlantique serait pour la Bretagne un atout économique majeur.

Nous vous remercions pour le temps que vous consacrerez à répondre à ce questionnaire.

*Vous pouvez nous communiquer vos réponses par mail (elections@ebo.bzh) ou par voie postale à l'adresse suivante, **avant le 25 février** :*

Emglev Bro An Oriant
Maison des Associations – 12 rue Colbert, 16P – 56100 LORIENT